Affaires courantes

commerciales qui équivalent à des mesures de harcèlement en ce qui concerne les producteurs canadiens.

Ils font aussi remarquer que l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis a entraîné des pertes d'emplois et a ravagé l'économie canadienne sans pour autant procurer les avantages promis.

Les pétitionnaires prient donc le Parlement de demander au premier ministre et au ministre responsable du Commerce extérieur de prendre les mesures nécessaires pour protéger les intérêts de l'industrie canadienne du bois d'oeuvre résineux contre l'imposition de droits injustes. Ils prient en outre le Parlement de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour que soit dénoncé l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.

LA PAUVRETÉ

M. Robert E. Skelly (Comox—Alberni): Madame la Présidente, ma dernière pétition vient d'habitants de Port-Alberni qui signalent que, le 24 novembre 1989, la Chambre des communes a exprimé son inquiétude à l'égard du fait que plus de 1 million d'enfants canadiens vivent dans la pauvreté et que le Parlement s'est fixé l'objectif d'éliminer la pauvreté chez les enfants au Canada d'ici l'an 2000.

Ils signalent que la pauvreté chez les enfants nuit à l'apprentissage et à la préparation à l'emploi, ce qui, à long terme, aura un effet néfaste sur notre productivité nationale.

Les pétitionnaires mentionnent que, le 7 mai 1992, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a dit qu'il n'y avait pas de plan conçu exclusivement pour régler le problème de la pauvreté chez les enfants. Ils signalent également que le Canada a ratifié la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et a l'obligation morale de chercher à éliminer la pauvreté chez les enfants au Canada.

Par conséquent, les pétitionnaires prient humblement le Parlement de réaffirmer son engagement en ce qui concerne l'élimination de la pauvreté chez les enfants au Canada d'ici l'an 2000 et d'élaborer un plan d'action à cet égard.

[Français]

ON DEMANDE D'ENRAYER LA VIOLENCE DANS NOTRE SOCIÉTÉ

M. Guy Saint-Julien (Abitibi): Madame la Présidente, c'est un honneur pour moi de déposer quatre pétitions provenant de signataires de Malartic, Dubuisson, Vald'Or, Radisson, la Baie James, Sullivan et Vassan en Abitibi qui déclarent que les films de violence à la télévision sont dangereux et par conséquent inadmissibles, parce qu'ils incitent à plus de violence.

À leur avis, tous les jouets qui incitent à des jeux violents sont inacceptables et leur fabrication devrait être supprimée. Ils signalent également que dans les cas de reportage d'actes de violence, la liberté de presse devrait être limitée et l'information sur les actes de violence, trop souvent répétée à la télévision sur toutes les chaînes, de même qu'à la radio, peut inciter à d'autres actes de violence identiques.

Par conséquent, Madame la Présidente, les pétitionnaires demandent humblement que le Parlement légifère sur les points ci-haut mentionnés pour enrayer la violence dans notre société afin de protéger davantage nos enfants et assurer à tous nos concitoyens et concitoyennes une meilleure qualité de vie.

[Traduction]

LES LANGUES AUTOCHTONES

Mme Ethel Blondin-Andrew (Western Arctic): Madame la Présidente, aux termes de l'article 36 du Règlement, je présente au nom des Premières nations une pétition portant sur les langues autochtones. On compte 53 langues autochtones distinctes qui sont bien vivantes et se répartissent en 11 familles linguistiques.

Les pétitionnaires demandent au Parlement d'honorer ses obligations envers les citoyens des Premières nations et les autochtones du Canada en prenant immédiatement des mesures pour reconnaître le droit d'utiliser, de préserver et de promouvoir les langues autochtones.

Nous avons tenté d'obtenir gain de cause dans l'accord constitutionnel, mais celui-ci a malheureusement échoué. Cette pétition témoigne de l'importance que les autochtones attachent à leur langue.

LE LOGEMENT

M. Neil Young (Beaches — Woodbine): Madame la Présidente, j'ai moi aussi l'honneur de présenter une péti-